

Type : ☐ A ☐ B ☒ C ☐ D

Modèle :  
 Fabricant : **IMCOTEL**  
 N° série fabricant :  
 Identifiant unique :  
 Signe distinctif :  
**Bleu et Orange**

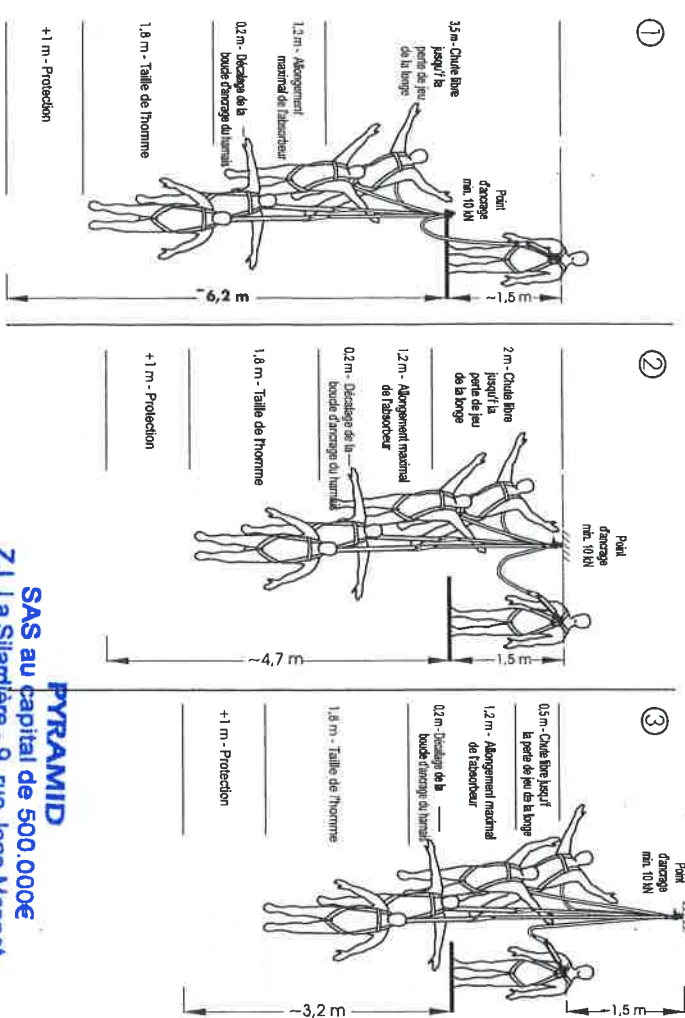
Date achat :  
 Date de 1ère utilisation :  
 Date de fabrication : **11.2019**  
 Date de fin de vie théorique :  
**11.2023**

**Si gestion par lot**  
 Nom du lot :  
 Nombre de pièces dans le lot :

[illegible]

# ESPACE LIBRE EXIGÉ EN DESSOUS DU POSTE DE TRAVAIL, LORS DE LA PROTECTION DU TRAVAILLEUR PAR LA LONGUE DE SÉCURITÉ

- Il faut maintenir un espace libre de 6,2 m minimum en dessous du poste de travail (voir figure N°1).
- les figures 2 et 3 montrent comment la valeur de l'espace libre en dessous du poste de travail dépend du positionnement du point d'ancrage auquel l'absorbeur d'énergie est connecté.



Toute mention dans la Fiche de Suivi ne peut être portée que par une personne habilitée, responsable de l'entreprise. La fiche de suivi doit être remplie avant la première mise en service de l'équipement de protection, et celles concernant les révisions périodiques, ne peuvent être portées que par une personne habilitée, responsable des équipements de protection dans l'entreprise.

## FICHE DE SUIVI

|                      |                |                         |                    |
|----------------------|----------------|-------------------------|--------------------|
| Nom du dispositif    | Modèle/ongueur | N° de catalogue         | Date de production |
| Longe + Absorbeur    | 1937-3812      |                         | 04.2020            |
| N° du dispositif     |                |                         |                    |
| Nom de l'utilisateur |                |                         |                    |
| Date d'achat         | 02.02.21       | Date de mise en service | 10.20              |

### VERIFICATIONS TECHNIQUES

| Date vérif | Cause de la vérification et de la réparation | Défauts constatés, réparations effectuées et autres observations | Date de vérification suivante | Sign. pers. autorisée |
|------------|----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-----------------------|
| 02.21      | Vis serrées                                  | Vis serrées                                                      | 02.22                         | [Signature]           |
| 2          |                                              |                                                                  |                               |                       |
| 3          |                                              |                                                                  |                               |                       |
| 4          |                                              |                                                                  |                               |                       |

ÉCHELLE EUROPÉENNE : ZAC MAS DE GRILLE ROUTE DE SEITE, 455 RUE T. RENAUDOT ; 34430 SAINT JEAN DE VEDAS ; FRANCE

## MANUEL D'INSTRUCTIONS

Prendre connaissance du manuel d'instructions avant d'utiliser le dispositif.

CE 0082 EN 355:2002

HECHELLE  
EUROPÉENNE  
ABSORBEUR D'ÉNERGIE AVEC LONGE

Le Certificat européen a été établi à CETE ARAVE SUDEUROPE.  
BP 193 - 13322 Marseille, France 0082.

L'absorbeur d'énergie avec longe est un élément de l'équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur conforme à la norme EN 355. Le sous-ensemble connecteur et absorbeur, constitué d'un absorbeur d'énergie avec longe conforme à la norme EN 355 connecté au harnais antichute conforme à la norme EN 361 et au point d'ancrage conforme à la norme EN 795, constitue une protection de base contre les chutes de hauteur pour le travailleur.

ATTENTION ! La longueur totale de l'absorbeur d'énergie avec longe et connecteurs ne peut pas excéder 2 m.

### ÉQUIPEMENT DE BASE

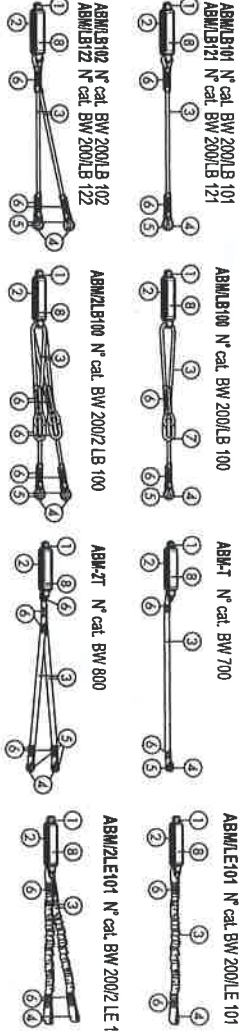
L'absorbeur d'énergie est fabriqué d'une sangle polyamide d'une largeur de 32 mm. Il est terminé par des boucles à chaque extrémité. Le corps de l'absorbeur est protégé par une enveloppe en polyéthylène. La longe est d'un côté connectée à l'absorbeur et de l'autre munie d'une boucle (ou de boucles dans les longues doubles) d'ancrage.

La longe de sécurité peut être faite :

- d'une longe-noyau polyamide d'un diamètre de 10,5 mm, terminée par des boucles cousues (ABMLB101, ABMLB102) ;
- d'une longe-noyau polyamide d'un diamètre de 12 mm, terminée par des boucles cousues (ABMLB121, ABMLB122) ;
- d'une longe-noyau polyamide d'un diamètre de 12 mm, terminée d'un côté par une boucle dont la longueur est réglée par une agale de réglage et de l'autre par une boucle d'ancrage cousue (ABMLB100, ABMLB100).
- d'une sangle polyamide d'une largeur de 30 mm, terminée par des boucles cousues (ABMLT, ABMLT2)

ATTENTION ! L'absorbeur tubulaire polyamide avec la bande élastique à l'intérieur, terminée par des boucles cousues (ABMLE101, ABMLE101) Les absorbeurs d'énergie avec longe ne peuvent être munis que de connecteurs certifiés conformes à la norme EN362.

1. boucle d'ancrage de l'absorbeur ; 2. absorbeur d'énergie ; 3. longe de sécurité ; 4. boucle d'ancrage de la longe ; 5. cosse
6. couture de la longe ; 7. boucle de réglage ; 8. marque du dispositif



### PÉRIODE D'UTILISATION

L'absorbeur d'énergie avec longe peut être utilisé pendant 5 années à partir de la date de première mise en service.

À l'expiration de cette période de 5 ans, il faut mettre le dispositif hors d'usage et le soumettre à la démolition (destruction physique). La mise hors d'usage doit être effectuée par la personne responsable de l'équipement individuel de protection dans l'entreprise, qui doit attester ce fait dans la Fiche de Suivi.

Il faut mettre l'absorbeur d'énergie avec longe immédiatement hors d'usage et le soumettre à la démolition (destruction physique) si le dispositif a déjà servi à arrêter une chute.

### DESCRIPTION DU MARQUAGE

|                             |                                                                          |                                  |         |
|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|---------|
| Type de dispositif          | Longe + Absorbeur                                                        | Date de fabrication              | 03.2005 |
| Marquage du modèle          | ABM/LE101                                                                | Notice d'emploi                  |         |
| Numéro de catalogue         | EN 355:2002                                                              | mois et année de fabrication     |         |
| Numéro et année de la norme | CE 0082                                                                  | nom du fabricant ou distributeur |         |
| européenne concernée        | LA LONGUEUR DE L'ABSORBEUR D'ÉNERGIE AVEC LONGE NE PEUT PAS EXCÉDER 2 M. | numéro de série                  |         |

marque CE et numéro de l'unité notifiée surveillant la production des dispositifs (art. 11)

- le point (l'appareil) d'ancrage de l'équipement de protection contre la chute d'une hauteur doit avoir une structure stable et un positionnement qui limite la possibilité de chute à qui minimise la hauteur de la chute libre. Le point d'ancrage de l'équipement doit se trouver plus haut que l'emplacement de travail de l'utilisateur. La forme et la structure du point d'ancrage doivent garantir un raccord permanent de l'équipement et ne peuvent pas permettre un détachement spontané. La résistance statique minimale du point d'ancrage de l'équipement individuel de protection contre la chute est de 15 kN. Il est recommandé d'utiliser des points d'ancrage de l'équipement certifiés et désignés conformes à la EN 793.
- Il faut obligatoirement vérifier l'espace libre sous l'emplacement du travail où sera utilisé l'équipement individuel de protection contre la chute d'une hauteur afin d'éviter le choc avec des objets ou une surface inférieure lors de l'empêchement de la chute. La valeur de l'espace libre requis sous l'emplacement de travail doit être vérifiée dans le manuel d'utilisation de l'équipement de protection que nous prévoyons d'utiliser.

Lors de l'utilisation de l'équipement il faut prêter une attention particulière aux événements dangereux influant sur le fonctionnement de l'équipement et la sécurité de l'utilisateur et en particulier :

- le nouage et le frottement de la corde contre des bords coupants; - les chutes pendulaires; - la conductibilité électrique; - quelconques endommagement comme les coupures, les débris, la corrosion; - l'effet des températures extrêmes; - l'effet négatif des conditions climatiques; - l'action des produits chimiques.
- l'équipement individuel de protection doit être transporté dans des emballages le protégeant contre l'endommagement ou l'eau, par exemple dans des sacs faits de tissu imprégné ou dans des valises ou caisses en plastique ou en acier.
- l'équipement individuel de protection doit être nettoyé et désinfecté de tel façon à ne pas abîmer le matériel (le matériel) dont le matériel est fait. Pour les matériaux textiles (bandes, cordes) il faut utiliser des produits de nettoyage pour tissus délicats. Il peut être lavé à la main ou dans la machine à laver. Il faut le rincer soigneusement. Les parties en plastique doivent être lavées soigneusement avec de l'eau. L'équipement trempé durant son utilisation ou son nettoyage doit être complètement séché dans des conditions naturelles loin des sources de chaleur. Les parties et mécanismes métalliques (ressorts, charnières, cliquets etc.) peuvent être périodiquement légèrement huilés afin d'améliorer leur fonctionnement.
- l'équipement individuel de protection doit être entreposé librement emballé dans des pièces sèches bien aérées, protégées contre la lumière, le rayonnement ultraviolet, la poussière, les objets coupants, les températures extrêmes et les substances caustiques.

L'établissement de travail où est utilisé l'équipement donné est responsable des inscriptions dans la carte d'utilisation.

La carte d'utilisation doit être remplie avant la première mise en service de l'équipement.

Informations concernant l'équipement (nom, numéro de série, date d'achat et de mise en service, nom de l'utilisateur, doivent être notées dans la carte d'utilisation de l'appareil donné.

La carte est remplie par la personne responsable de l'équipement de protection dans l'établissement de travail.

Il est interdit d'utiliser l'équipement individuel de sécurité qui ne possède pas de carte d'utilisation remplie.

## CARTE D'UTILISATION

|                             |                                          |                                                                  |                               |
|-----------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|-------------------------------|
| NOM DE L'APPAREIL<br>MODELE |                                          | NO DE CATALOGUE                                                  |                               |
| NUMERO DE L'APPAREIL        |                                          | DATE DE PRODUCTION                                               |                               |
| NOM DE L'UTILISATEUR        |                                          |                                                                  |                               |
| DATE D'ACHAT                | DATE DE MISE A L'UTILISATION             |                                                                  |                               |
| REVISIONS TECHNIQUES        |                                          |                                                                  |                               |
| DATE DE REVISION            | CAUSE DE LA REVISION OU DE LA REPARATION | ENDOMMAGEMENT CONSTANT, REPARATIONS EFFECTUEES, AUTRES REMARQUES | DATE DE LA REVISION PROCHAINE |
| 1                           | 08.11.2010                               | Stéphane                                                         | 01.12.2010                    |
| 2                           |                                          |                                                                  |                               |
| 3                           |                                          |                                                                  |                               |
| 4                           |                                          |                                                                  |                               |

ECHELLE EUROPEENNE : ZAC MAS DE GRILLE ROUTE DE SEITE, 455 RUE T. RENAUDOT, 34430 SAINT JEAN DE VEDAS, FRANCE

## MANUEL D'INSTRUCTIONS

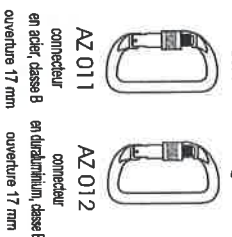
PRENDRE CONNAISSANCE DU  
MANUEL D'INSTRUCTIONS AVANT  
D'UTILISER L'EQUIPEMENT.

CE 0082 EN 362:2004

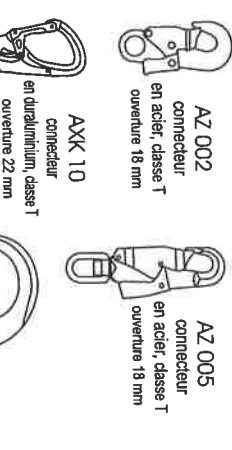
Le Certificat européen a été établi à CETTE APAVE SUDEUROPE, BP 193, 13322 Marseille, France 0082.

## ECHELLE EUROPEENNE CONNECTEURS

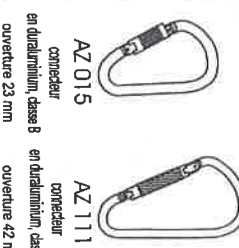
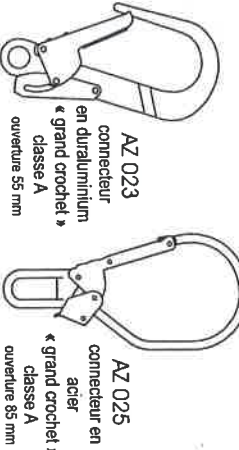
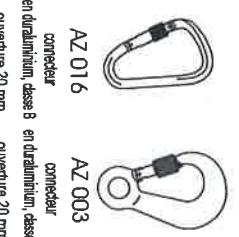
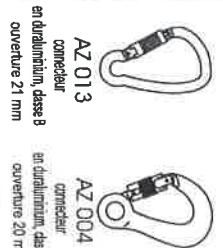
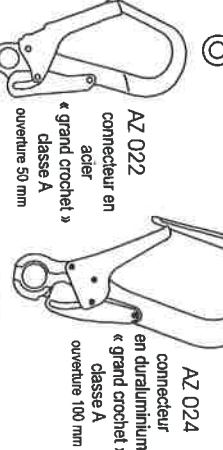
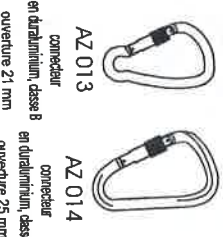
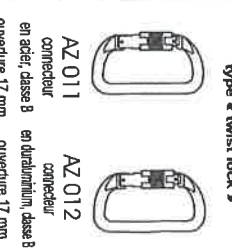
### Connecteurs avec écrou de blocage



### Connecteurs avec cliquet de blocage



### Connecteurs avec blocage automatique type « twist lock »



Le connecteur est un élément de l'équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur, conforme à la norme EN 362.

Le connecteur sert à connecter les éléments particuliers du système contre les chutes de hauteur en une seule partie.

Le connecteur peut constituer la partie intégrale d'un composant (p.ex. d'une longe) ou bien un composant séparé du système (p.ex. un élément d'accrochage des dispositifs antichute à rappel automatique, des longues de travail, etc.).

### EQUIPEMENT DE BASE

